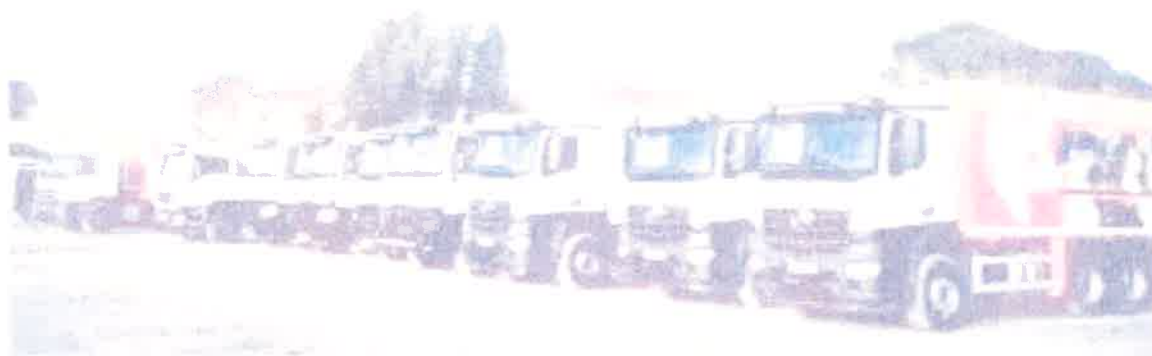




MÉMOIRE TECHNIQUE



LE TERRASSEMENT PAR ASPIRATION

« Ne prenez plus de risques avec les réseaux »

SAS ASPIR

20B Route des Vignerons 30350 Saint Jean de Serres

Tel : 0466340259 – Fax : 0466831736

Email : jmaspir@gmail.com

Président : Mr Jean-Michel BILLANGE

RCS NÎMES 508 413 523 – CODE APE 4312B – N°TVA INTRA FR68508413523

Capital Social 10 000.00 euros

1

PRÉSENTATION D'ASPIR

Créer en 2008, la société ASPIR fût l'une des premières entreprises à présenter et faire découvrir : l'ASPIRATRICE-EXCAVATRICE sur le territoire Français.

ASPIR œuvre depuis plus de 12 ans dans le secteur d'activité des Travaux Publics, plus précisément dans le Terrassement par Aspiration. Sachant que ses fondateurs était déjà issu dans le domaine du Travaux publics depuis plusieurs générations.

A ce jour, ASPIR est constitué d'un effectif d'une dizaine de personnes, formées pour effectuer une qualité de travail autour de tous type de réseaux enterrés.

ASPIR possède une flotte d'aspiratrices doubles turbines de dernière génération qui a développé une capacité d'intervention sur tout le territoire national.

En 2017, ASPIR décide de développer sur le territoire Français une activité dans le ferroviaire. Une innovation ASPIR voit le jour : l'ASPIRATRICE-EXCAVATRICE RAIL-ROUTE. Elle permet de mettre en œuvre l'aspiration au service des travaux ferroviaire de toutes sortes. A ce jour la RAIL-ROUTE est homologuée sur le réseaux ferroviaire Français, Italien et Luxembourgeois. (*Annexe 1*).

1.1 Notre offre de service

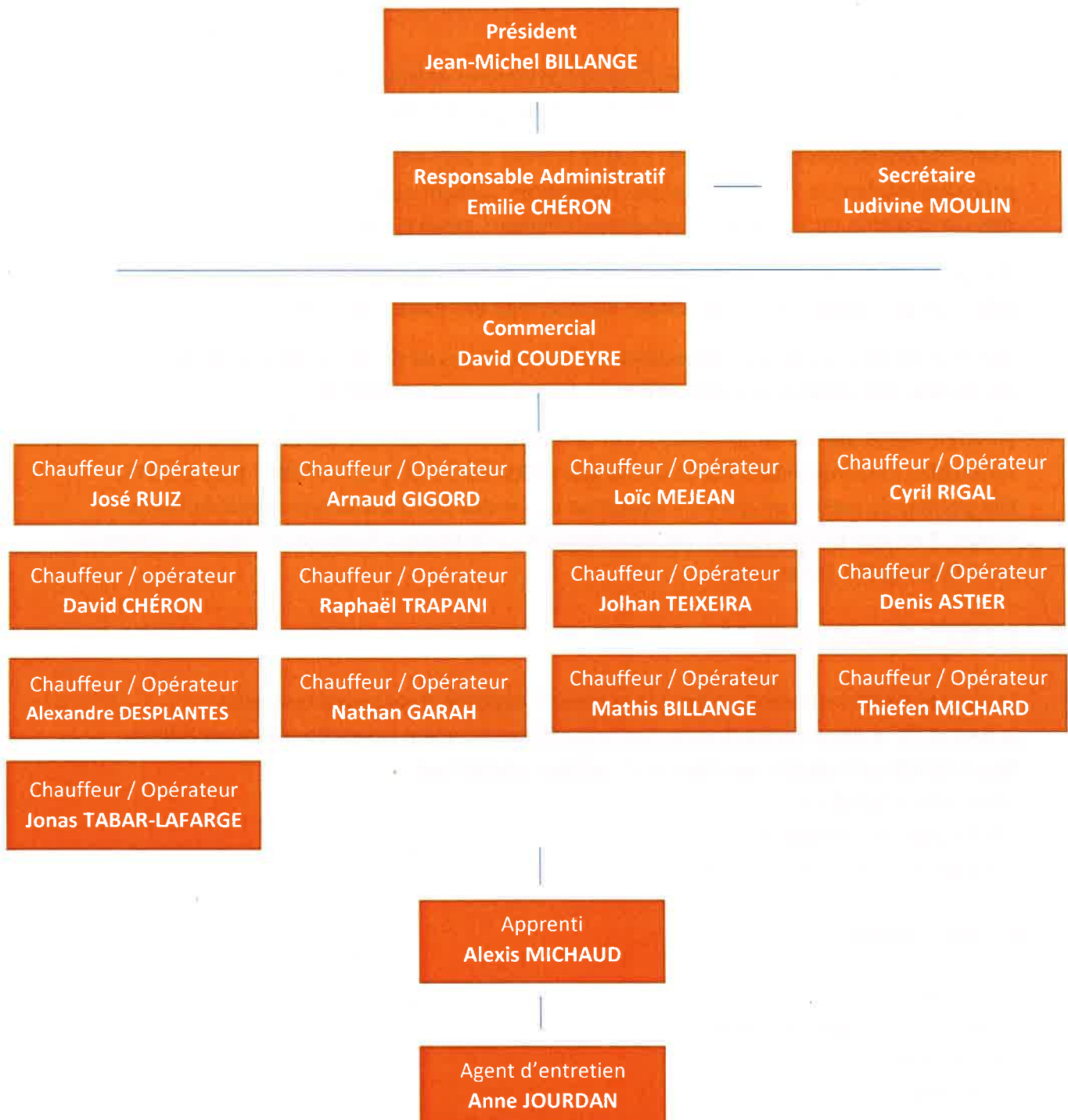
La société ASPIR intervient sur tout le territoire National. Pour ce qui concerne la RAIL-ROUTE elle intervient dans tout le territoire Français, Luxembourgeois et Italien. Nos missions principales qui nous sont confiées portent sur :

- Aspiration de ballast
- Nettoyage de caniveaux
- Dégagement de réseaux

1.2 Notre équipe

- 1 Président
- 1 Responsable administrative
- 1 Commercial
- 1 Secrétaire
- 13 Chauffeurs / Opérateurs
- 1 Agent d'entretien
- 1 Apprenti

Certains membres de l'équipe ont une expérience de plus 10 ans dans le Terrassement par Aspiration.



1.3 Notre organisation de Travail

Notre organisation de travail s'appuie sur un ensemble de procédures et de méthodes visant la satisfaction de notre clientèle.

Nous contribuons au maintien de l'emploi dans notre secteur par une politique d'insertion sociale (*Annexe 2*).

Notre équipe bénéficie d'une indemnité de panier lui permettant de déjeuner à proximité du lieu d'intervention ou rentre au siège de l'entreprise où elle dispose d'un local prévu à cet effet. Par mesure d'hygiène, les salariés rentrent tous les soirs au dépôt où ils disposent d'équipements sanitaires.

1.4 Nos moyens techniques

ASPIRATRICES

Aspiratrice 1 : MERCEDES ACTROS 3244 8X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 8 M3



Aspiratrice 2 : RENAULT C460 6X2

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 6 M3



Aspiratrice 3 : MAN TGS440 6X2

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 6 M3



Aspiratrice 4 : RENAULT C460 6X2

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 6 M3



Aspiratrice 5 : RENAULT C460 6X2

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 6 M3



Aspiratrice 6 : RENAULT C460 6X2

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative

Capacité benne : 6 M3



Aspiratrice 7 : RENAULT K460 8X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –

Avancement Hydrostatique

Capacité benne : 8M3



Aspiratrice 8 : MERCEDES AROCS 510 8X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –
Avancement Hydrostatique
Capacité benne : 8M3



Aspiratrice 9 : MERCEDES AROCS 510 8X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –
Avancement Hydrostatique
Capacité benne : 8M3



Aspiratrice 10 : MERCEDES AROCS 510 8X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –

Avancement Hydrostatique

Capacité benne : 8M3



Aspiratrices 11 : MERCEDES AROCS 510 6X4

Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –

Avancement Hydrostatique

Capacité benne : 6M3



Aspiratrices 12 : MERCEDES AROCS 510 6X4

*Equipé : Double turbine de marque RSP – Bras vigoureux avec tête rotative –
Avancement Hydrostatique
Capacité benne : 6M3*

Aspiratrice RAIL-ROUTE : Ferroviaire

MERCEDES ACTROS 1832 4X4

*Equipé : Simple turbine de marque RSP – Bras pendulaire –
système ferroviaire hydrostatique Zagro*

Capacité benne : 2.5 M3

Agrément SNCF N°17.211 jusqu'au 28/04/2022

Unique en France.



ENGINS DE TERRASSEMENTS

Mini-pelle 1.7 T :



VÉHICULES

Expert :



Boxer :



Dacia :



PORTE ENGIN

Semi :



Porte char :



2 LA RÉUSSITE DE NOS INTERVENTIONS

2.1 Organisation et gestion

Afin de réussir au mieux nos interventions, il est nécessaire de nous faire part de l'ensemble des éléments et descriptifs du chantier.

- Type de travaux à réaliser
- La nature du sol à aspirer
- Le lieu d'intervention
- La durée prévu
- Le nom et coordonnées du responsable sur place
- L'heure de rendez-vous

Nos devis comprennent l'ensemble de ces éléments.

Il est important que notre équipe ait une expérience et une large compétence pour faire face aux différents types de travaux.

2.2 Formations

Nous faisons suivre à nos employés des formations pour avoir de meilleures connaissances.

-Habilitation électrique H0-B0 NF C18-510 (Annexe 3)

Objectif de la formation est de pouvoir exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique dans un environnement électrique selon la norme NF C18-510.

Les compétences visées sont de prendre conscience des risques électriques liés au travail, D'identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques,

De réagir face à un accident.

Cette formation a été acquise en 2017, elle se renouvelle tous les 3 ans.

-Autorisation d'intervention à proximité des réseaux A.I.P.R (Annexe 4)

La formation A.I.P.R est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle vise à réduire les risques qui peuvent subvenir lors de travaux à proximités des réseaux enterrés ou aériens.

Elle se renouvelle tous les 5 ans.

-Risque d'explosion et zonage ATEX personnel de production Niveau 0 ATEX 0 (Annexe 5)

L'objectif de cette formation est d'identifier les risques d'atmosphère explosive,

De pouvoir appliquer des mesures techniques et organisationnelles permettant d'empêcher l'inflammation en zone ATEX,

D'appliquer les mesures de protections dans les zones à risques d'explosions.

Contenu concernant cette formation :

- Notions élémentaires
- Triangle du feu, énergie d'activation
- Risques liés aux produits et aux équipements
- Les dangers, les effets d'explosion, de poussière
- Le zonage.

Elle se renouvelle tous les 5 ans.

-GIES Niveau 1

Renouvellement de la formation tous les 5 ans. (Annexe 6).

-GIES Niveau 2

Renouvellement de la formation tous les 4 ans. (Annexe 6).

-ARI V2016

Renouvellement de la formation tous les ans. (Annexe 7).

3 NOS AVANTAGES

3.1 Rapidité

L'aspiratrice est en moyenne 6 fois plus rapide que les techniques mécaniques traditionnelles, la voie publique est rendue plus rapidement aux usagés, pour le plus grand plaisir de vos clients, commerçants et riverains.

3.2 Modularité

Avec notre système mobile d'aspiration déporté, il est possible de terrasser même dans les endroits les plus étroits ou l'aspiratrice elle-même ne passe pas. Ainsi équipée, l'aspiratrice peut être utilisée dans les rues les plus étroites, dans les tunnels, en sous-sol, sur les toits, des ouvrages spéciaux ou dans des configurations industrielles spécifiques.

3.3 Rentabilité

Outils polyvalents, véritables couteaux suisses des Travaux Publics, les aspiratrices offrent 5 outils regroupés sur une seule machine et contribue à faire progresser votre rentabilité. Les aspiratrices sont totalement autonomes, elles sont intégrées à des véhicules routiers. Elles possèdent d'un avancement hydrostatique, d'un bras hydraulique (identique à une pelle mécanique), elles peuvent réaliser des tâches associées comme la traversée de dalles béton ou d'enrobé avec le compresseur à air et une large gamme d'outils pneumatiques. Elles stockent les matériaux excavés dans une benne intégrée.

3.4 Prestation

Une prestation premium pour un prix accessible, ainsi l'usage d'un seul véhicule adapté limite la tarification journalière d'utilisation. La mise en œuvre d'une aspiratrice est en moyenne 40% plus rentable. De plus l'absence de casse réseaux est à prendre en considération pour la sécurité et aussi financièrement.

4 FONCTIONNEMENT DE L'ASPIRATRICE-EXCAVATRICE

ASPIR utilise des aspiratrice-excavatrice de marque RSP, fabricant d'engins d'aspirations depuis plus de 25 ans, basé en Allemagne.

L'aspiratrice a été reconnu comme procédé d'excavation sans dégât pour les travaux de réparations ou de réfection. Elle est parfaitement adaptée aux interventions rapides sur les réseaux de distributions enterrés. (*Annexe 8*).

Sa capacité d'aspiration peut atteindre jusque 20 mètres de profondeur et environ 50 mètres de distance, elle s'équipe alors de rallonges souples.

5 MAINTENANCE ET DÉPANNAGE

Depuis sa création en 2008, ASPIR a fait appel à l'entreprise ADH, situé à Ribaute les Tavernes, qui intervient :

- Réparation hydraulique
- Réparation électromécanique, ...

Elle a su s'adapter à nos besoins et se spécialiser dans la maintenance et réparation d'aspiratrice-excavatrice.

A l'époque de la création d'ASPIR, aucun service d'usine n'existait sur le territoire français. C'est seulement en 2014, qu'un concessionnaire RSP capable d'effectuer une maintenance s'installe en Alsace, sachant que son délai d'intervention est de 48h minimum.

Grace à l'entreprise ADH, nous sommes capables d'intervenir sur chantier comme Nîmes, Montpellier, ... dans l'heure qui suit.

Nous procédons un stock de pièces important afin de pallier à d'éventuelles pannes rapidement. (*Annexe 9*).

NE PRENEZ PLUS DE RISQUE AVEC LES RÉSEAUX